

Tri obligatoire des biodéchets

La loi « antigaspi » de 2020 rend obligatoire le tri des biodéchets pour tous les particuliers depuis le 1er janvier 2024. Pour rappel, la mairie tient à votre disposition, gratuitement, un composteur que vous pouvez retirer sur présentation d'un justificatif de domicile.

Début du relamping

Aujourd'hui, la municipalité est consciente qu'un nombre important de lampadaires ne fonctionne plus. Elle est désolée pour ce désagrément et travaille avec son partenaire SÉOLIS pour y remédier. La solution retenue, déjà évoquée dans le bulletin municipal précédent, est le *relamping*. Le relamping, est le processus de modernisation du système d'éclairage public avec la mise en place de LED. Le chantier va démarrer dans le courant du mois de février.

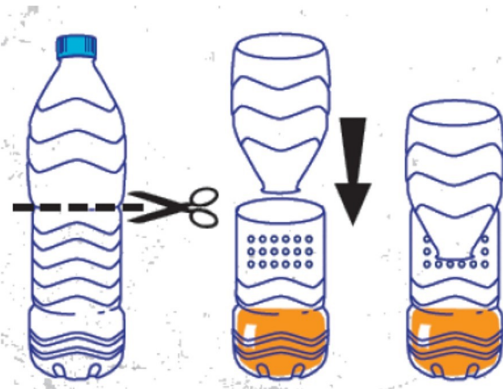
Les LED doivent arriver autour du 15 février et seront mises en place durant la deuxième quinzaine du mois. En ce qui concerne la rénovation des horloges astronomiques (système d'allumage automatique) et la mise en sécurité du réseau de l'éclairage public, elles interviendront début mars.

Campagne de piégeage des frelons asiatiques

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide, coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixé par deux agrafes) pour faire un entonnoir.

Au fond de cette bouteille, versez : un verre de bière brune de préférence, un verre de vin blanc qui repousse les abeilles et un trait de sirop de cassis, framboise...

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 m ou 2 mètres. La pluie détruisant les phéromones qui attirent les frelons, il est nécessaire de renouveler le piège ou de le mettre à l'abri.



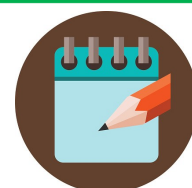
Les nids de frelons asiatiques sont restés actifs jusqu'aux premières gelées. Ceux qui n'ont pas été détruits dans la commune sont abandonnés définitivement. Les femelles reproductrices sont les seules à avoir survécu.

Aux alentours de 13° C elles sortent d'hibernation et commencent à construire un nid de la grosseur d'une orange. Puis la plus forte tue les autres et devient la reine du nid. Fécondée depuis l'automne, elle commence à pondre et le nid ne va cesser d'augmenter jusqu'à l'automne.

Piéger une fondatrice c'est un nid en moins : FAITES DES PIÈGES MAINTENANT !

La mairie de son côté a souhaité contribuer à cette lutte. Elle a fait l'acquisition de pièges qui sont mis gratuitement à votre disposition à la mairie, venez les retirer !

RAPPEL



- 6 février : Réunion SMBVSN
- 23 février : Conférence sur les oiseaux / réalisation de nichoirs (NE 17)

AGENDA



LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Après une année 2023 marquée par le séisme du mois de juin et l'épisode pluvieux de fin d'année occasionnant de nombreuses inondations, cette nouvelle année débute avec des températures bien clémentes et quelques jours ensoleillés réchauffent nos corps et nos cœurs.

L'année 2024 sera marquée par les élections au Parlement européen. Depuis sa création, l'Union européenne, certes imparfaite, a toutefois permis de protéger notre territoire contre la guerre. Aujourd'hui malgré le départ du Royaume-Uni de nombreux pays frappent à la porte pour l'intégrer. J'espère que nous serons nombreux à participer au scrutin du 9 juin prochain...

Lors de la cérémonie des vœux, je vous ai présenté le plan d'action communal qui oriente nos décisions. Ce document appelé « Bien vivre à Dœuil » s'articule autour de 6 axes : favoriser l'installation de nouveaux habitants, renforcer la sécurité des biens des personnes, dynamiser le centre historique du village, valoriser les atouts patrimoniaux et culturels de la commune, développer la communication et pour réaliser cela, optimiser les leviers d'action budgétaire.

C'est un plan qui s'inscrit dans la durée. Il sera la colonne vertébrale de notre action jusqu'à la fin du mandat avec des réalisations en fonction de nos possibilités financières.

Comme annoncé, les travaux pour ce début d'année vont être consacrés à la rénovation de l'éclairage public, à la réhabilitation de l'ancienne mairie en logement et au dépôt du permis d'aménager des deux terrains communaux dans la rue des Écoles et la rue des Aires. Nous allons également continuer la rénovation des murs du cimetière et finir la restauration des vitraux de l'église.

Au second trimestre, nous allons mettre en place 4 citernes incendie à Germon, La Prise, La Brousse et La Crignolée pour compléter la défense incendie conformément au schéma communal et programmer les travaux de voirie à La Coudre dans la rue des Vallées et la rue des Fontaines ainsi que des travaux d'entretien à base de point à temps, de débarras et de curage de fossés. Nous espérons également mettre en place la tour à hirondelles et à chauves-souris et réaliser la 2^{ème} mare sur le sentier de Mireille l'Abeille pour clore l'appel à projet « Nature et Transition » de la région Nouvelle-Aquitaine qui avait été engagé depuis début 2022.

Pour les années à venir nous allons réfléchir à la rénovation de la salle des fêtes puis à l'aménagement du centre-bourg avec l'ancienne coop, la réserve, et la place de l'église.

Belle année 2024 !

Toujours en action pour favoriser le bien-vivre dans notre commune !

Jacques TROUVAT

LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h30 / 13h00-17h00
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h00-17h00
Vendredi : 8h30-12h30 / 14h00-16h00

Contact

Tél : 05 46 24 62 74
E-mail : mairie.doeuil@wanadoo.fr
Site : www.doeuil-sur-le-mignon.fr

 Mairie de Dœuil-sur-le-Mignon

Adresse

11, rue du stade
17330 Dœuil-sur-le-Mignon

SÉCURITÉ

Sapeurs-pompiers de Loulay : un nouveau chef de corps

Au centre d'incendie et de secours de Loulay, s'est déroulé le samedi 27 janvier au matin, la passation de commandement entre le lieutenant Jean-Charles MARTINEAU et le lieutenant Guillaume LARGEAU. Cette cérémonie s'est tenue en présence de Mme LA-MOUR la sous-préfète, Mme Caroline ALOË, vice-présidente du département, M. Jean-Claude GODINEAU, le président de la CDC, M. le colonel AULOY, commandant des pompiers du département et son adjoint le colonel LEPAGE.

Le maire, Jacques TROUVAT et Nadia GRELIER, représentant la commune ont souhaité au lieutenant Guillaume LARGEAU une pleine et entière réussite dans son nouveau commandement.

Les lieutenants Guillaume LARGEAU (à gauche) et Jean-Charles MARTINEAU (à droite)



Un nouveau système de sécurité / sécurité renforcée pour les bâtiments



À la suite du vol avec effraction de l'été dernier dans les locaux du foot et de la salle des fêtes, le conseil municipal avait décidé la rénovation du système de sécurité des bâtiments.

Le renforcement du système avec une sirène extérieure est désormais en place, et nous espérons qu'il permettra à l'avenir de dissuader les auteurs d'éventuelles tentatives d'effractions.

Signalisation routière dans la commune : du nouveau !

Le maire a pris deux arrêtés interdisant le stationnement permanent dans la rue des Écoles à Doeuil et dans la rue des Fontaines à La Coudre.

Il s'agit d'interdire les stationnements aux abords du café associatif lors des activités et événements rassemblant du monde et garantir ainsi une bonne circulation dans la rue des Écoles. En ce qui concerne la rue des Fontaines, route assez étroite, les stationnements intempestifs ne permettaient plus la continuité des services publics, en l'occurrence l'accès des services de secours et la collecte des déchets.

Le bon respect de ces interdictions de stationner assureront à chacun d'entre nous, une circulation en toute sécurité.



LOGEMENT COMMUNAL



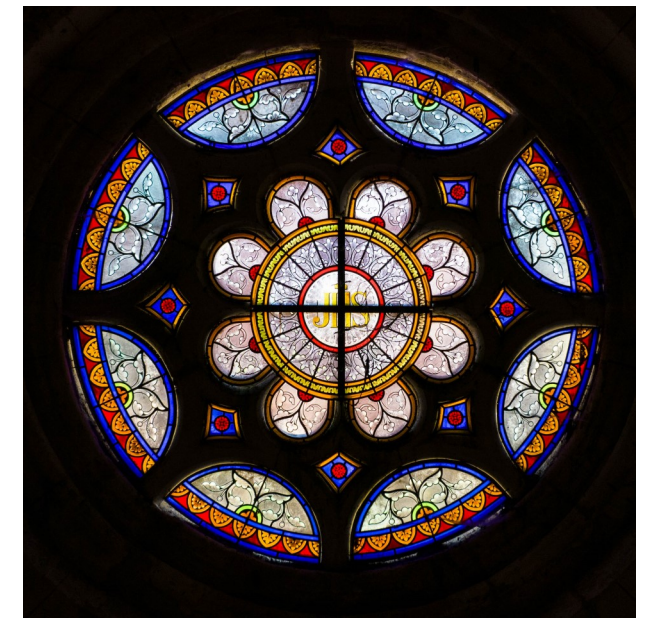
L'accueil de nouveaux habitants dans la commune est une priorité de la municipalité. La rénovation de l'ancienne mairie et la décision de la transformer en logement, déjà annoncée par le maire, débutera prochainement. Les employés communaux ont procédé au nettoyage des locaux, préparant ainsi le terrain pour les entreprises qui vont bientôt prendre le relai. La livraison de ce nouveau logement est attendu d'ici la fin de l'été.

PATRIMOINE

Restauration des vitraux de l'église

La restauration des vitraux se poursuit dans l'église Notre-Dame de l'Assomption. Ce mois-ci, la société PINTO a déposé les 3 derniers vitraux pour les emmener dans son atelier afin de les remettre en état. Leur retour est prévu pour le courant de l'automne.

Cette dernière tranche de travaux termine un programme de restauration entamé sous le coup de la nécessité au début des années 2000 suite au passage de la tempête qui avait malmené la rosace et le vitrail de la Vierge. Ce programme s'est poursuivi ensuite à compter de la fin 2020 avec la décision du conseil d'entreprendre la restauration des 6 autres vitraux en deux tranches.



Intervention sur la toiture de l'église



Lors de la tempête du 5 novembre, des tuiles ont été déplacées et cassées entraînant des gouttières au niveau de la toiture du clocher et de la nef de l'église. La société BMS est intervenue du 30 janvier au 1er février au moyen d'une nacelle grande hauteur pour remettre la couverture en ordre.

L'utilisation d'un tel engin est rapide, pratique, évite de recourir aux échafaudages et permet d'atteindre tous les coins et recoins des toitures sans danger pour le personnel.